

**SECTION I : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) ET DU PLAN D'ACTION DE RELOCALISATION DE LA POPULATION (PAR) DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE RUZIBAZI N° DNCMP / 21 /S/ 2018**

**Date de publication** : 19./03/2018

**Date d'ouverture des Offres** : 03./05/2018

### **1. Objet**

Le Ministère de l'Energie et des Mines, invite par le présent Avis d'Appel d'Offres les Consultants indépendants ou Bureaux Conseils éligibles à présenter leurs offres sous plis fermés pour réaliser une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Relocalisation de la population du Projet d'Aménagement de la Centrale Hydroélectrique de RUZIBAZI (15 MW).

### **2. Conditions d'éligibilité**

Sont admis à concourir toute personne physique ou morale répondant aux critères juridiques, techniques et financiers requises au sens des dispositions pertinentes (articles 151,152, 153,154,155,156,157 et 158 de la loi n° 1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la Loi n° 1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi). La réalisation de cette étude exige des connaissances approfondies dans le domaine spécifique, des compétences et des références techniques suffisantes.

### **3. Source de financement**

L'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Relocalisation de la population (PAR) est financé sur le Budget Général de l'Etat de l'Exercice 2018, sur la rubrique « **Projet d'aménagement de la centrale hydroélectrique de Ruzibazi** », litera n° 42 00 535 00 4 27100 11 000 0436 01.

### **4. Zone de l'étude**

L'étude couvrira le bassin versant où seront construits les différents ouvrages (Les voies d'accès, Barrage, Conduite Forcée, Centrale Hydroélectrique et Lignes d'Evacuation d'énergie, les zones d'emprunt des matériaux et autres places nécessaires qui seront précisées sur la carte) du projet. Le site du projet se trouve en commune Rumonge, province Rumonge à 43 km de Bujumbura.

DAOOI / EIES-PAR /Projet d'aménagement de la centrale hydroélectrique de Ruzibazi

## 5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Durant la période de préparation des offres, tout soumissionnaire intéressé pourra consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres, tous les jours ouvrables de 8h00 à 15h00, à l'adresses ci-après :

Ministère de l'Energie et des Mines,  
Direction Générale de l'Energie (DGE)  
Boulevard de l'UPRONA, Building NYOGOZI, 2<sup>ème</sup> étage,  
en face de l'Office du Thé du Burundi (OTB)  
B.P. 745 Bujumbura - Burundi  
Téléphone : +(257) 22 22 3888  
Télécopie : +(257) 22 22 3337

Il peut être téléchargé sur le site du Gouvernement du Burundi à l'adresse suivante : [www.burundi-gov.bi](http://www.burundi-gov.bi)

## 6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres ne pourra être obtenu qu'à la Direction Générale de l'Energie sur présentation d'un bordereau de versement **de Cent Mille Francs Burundais (100.000 Fbu )** au compte n° 1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

## 7. Visite de site

Il est organisé une visite des sites du projet pour tous les soumissionnaires afin d'obtenir par eux-mêmes tous les renseignements qui peuvent s'avérer nécessaires pour la préparation de leur offre. Les coûts liés à la visite des lieux seront à leur charge. La visite aura lieu le 05/04/2018. Le lieu de rassemblement est la Direction Générale de l'Energie, Boulevard de l'UPRONA en face de l'OTB à 9h00 du matin.

## **8. Langue et présentation des offres**

### **i) Langue de l'offre**

L'offre ainsi que tous les documents et correspondances concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et le Maître de l'ouvrage seront rédigés en langue française. Les fiches techniques et autres prospectus accompagnant les soumissions, présentés en langue anglaise ne constituent pas un élément éliminatoire.

Les documents complémentaires fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.

### **ii) Montant de l'offre et rabais éventuels**

- 1 Le montant, tel que détaillé dans l'offre financière, sera calculé et chiffré sur base du bordereau des prix présentés par le soumissionnaire selon le modèle en annexe n°9.
- 2 Le soumissionnaire indiquera donc, en chiffres et en lettres, les prix unitaires et totaux du devis quantitatif de toutes les rubriques figurant au bordereau des prix.
- 3 Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel et sa méthode d'application sur le formulaire de l'offre.
- 4 Le Marché est ferme, non révisable et non actualisable.

### **iii) Validité de l'offre**

La validité de l'offre est de Quatre-vingt-dix jours calendaires (90 Jours calendaires). Toutefois, les rapports d'analyse des offres doivent parvenir à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour non objection endéans 30 jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres

### **iv) Présentation de l'offre : *Cachetage et marquage des offres***

Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leurs offres (technique et financière) dans des enveloppes séparées et cachetées, portant la mention "ORIGINAL" et "COPIE" selon le cas.



Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure sans aucun signe distinctif.

Les enveloppes intérieure et extérieure devront : être adressées au Maitre de l'Ouvrage à l'adresse indiquée dans le DAOOI ; porter le nom du projet, le titre et le numéro du DAOOI, tels qu'indiqués dans les DPAO ; porter les mots "**NE PAS OUVRIR AVANT LE 03./05./2018**" suivis de la mention de la date et de l'heure fixées pour l'ouverture des offres, comme spécifié dans les DPAO.

Les enveloppes intérieures porteront également le nom et l'adresse du soumissionnaire de façon à permettre au Maitre de l'Ouvrage de renvoyer l'offre rejetée si elle a été déclarée "hors délai".

Si l'enveloppe intérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, le Maitre de l'Ouvrage ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément.

Le soumissionnaire établira un (1) original et cinq (5) copies des documents constitutifs de l'offre. Le soumissionnaire cachettera l'original et chaque copie de l'offre en utilisant une enveloppe intérieure et une enveloppe extérieure portant la mention «ORIGINAL» et «COPIE», selon le cas.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de Dix Millions de Francs Burundais (10 000 000Fbu) ou l'équivalent en devises convertibles délivré par une Banque agréée établie suivant le modèle annexe n°3.

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de l'Energie au plus tard le 03./05./2018 à 10 heures. Elles pourront être remises main à main le jour de l'ouverture des offres au Président de la séance d'ouverture avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

Elles porteront la mention suivante : « une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Relocalisation de la population du Projet d'Aménagement de la Centrale Hydroélectrique de RUZIBAZI (15 MW), objet du DAOOI N°DNCMP/21./S/2018».

A n'ouvrir qu'en séance publique du 03./05./2018.

Les Offres doivent être paginées, paraphées, reliées et comprendre une table des matières.

N.B.: La présentation se fera aussi bien en hard (sur papier) et sur support électronique (flash disk).

## 9. Dépôt des offres

Les offres, sous pli fermé, seront déposées à la Direction Générale de l'Energie sise Boulevard de l'UPRONA, en face de l'Office du Thé du Burundi ou remises main à main au Président de la Commission d'ouverture des offres avant qu'il ne soit déclaré qu'aucune offre ne peut plus être remise. La date limite de dépôt des offres est fixée au 03/05/2018, à 10 heures, heure locale.

## 10. Date et lieu d'ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en deux étapes: (1) Les offres techniques seront ouvertes le même jour (03/05/2018) dans la Salle de réunion de la Direction Générale de l'Energie sise Boulevard de l'UPRONA, en face de l'Office du Thé du Burundi à 10h 30, en présence des Soumissionnaires ou de leurs Représentants, qui souhaitent y assister. (2) Dans un deuxième temps, la commission d'analyse procèdera à l'ouverture des offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été qualifiées conformes aux spécifications techniques.

## 11. Délais d'exécution de l'étude

Les délais de réalisation de cette étude sont de **quatre (4) mois** calendaires maximum à partir de la date de notification de marché. Le rapport provisoire des travaux devra être déposé au Maître de l'Ouvrage à la fin du 3<sup>ème</sup> mois ; le Maître de l'ouvrage aura un délai d'analyse dudit rapport de deux (2) semaines à partir de la date de réception du rapport provisoire.

Le rapport définitif qui englobe les observations du Maître de l'Ouvrage sera déposé dans un délai de deux (2) semaines au cours desquelles un atelier de validation sera organisé aux frais du consultant.

Toutefois, le Consultant/Bureau Conseil pourra proposer dans son offre des délais plus courts mais réalistes.

Fait à Bujumbura, le 26/02/2018



LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ENERGIE

Ir. Nolasque NDAYIHAYE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nolasque', is written over the printed name.